

CONCOURS

La bouteille secrète avec La RVF et Spiegelau



La nouvelle énigme

- Mon domaine de 30 hectares, créé en 1973, porte le nom du lieu-dit où il est situé, dans une des onze communes d'une AOC qui présente la particularité d'autoriser davantage de cépages blancs que de rouges dans la composition de ses vins rouges.
- Ma cuvée, au nom du fils, a été mise en bouteille en décembre 2006.

Attention ! Les réponses doivent être envoyées au plus tard le 15 février 2008.

Vous pouvez aussi répondre par e-mail à : bouteillesecretervf@yahoo.fr

Le principe du concours : se distraire tout en testant ses connaissances, voilà l'esprit de "La bouteille secrète", le concours proposé par La RVF, en collaboration avec Spiegelau, maître verrier en Bavière depuis 1521. Chaque "bouteille secrète" à découvrir émane de l'un des meilleurs producteurs français. Comment participer ? À partir des indices présentés, tentez d'identifier notre "bouteille mystère". Rédigez lisiblement votre réponse (nom de l'appellation, du producteur, du domaine et millésime) sur le coupon-réponse ci-dessous (ou bien sur papier libre) ou par mail, en précisant vos noms, votre date de naissance et votre adresse, qui fera office d'adresse de livraison. Âge minimum pour participer : 18 ans. Attention : pour être prise en compte, votre réponse doit être adressée au plus tard le 15 février 2008, le cachet de La Poste faisant foi. Un tirage au sort, effectué par maître Sauveur Lucido, huissier de justice à Voiron, parmi les bonnes réponses reçues dans les délais, déterminera un maximum de cinq gagnants. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Que gagnent-on ? Chaque mois, 5 caisses de 12 bouteilles du vin mystère et 30 verres de dégustation Spiegelau sont en jeu et attribués aux 5 gagnants tirés au sort. Répartition des lots : une caisse plus 6 verres pour les 5 gagnants. Quand seront communiqués les résultats ? Le nom de la bouteille secrète, son vigneron et la liste des gagnants seront publiés dans le prochain numéro de La RVF. Les gagnants tirés au sort devant huissier parmi ceux ayant trouvé la bonne réponse recevront directement leur caisse de 12 bouteilles du vin mystère ainsi que leurs verres. Et maintenant, à vous de jouer !

Le règlement du concours est disponible sur simple demande par courrier à l'adresse suivante : Concours La RVF "La bouteille secrète", BP 126, 38504 Voiron cedex.

Frais d'expédition des courriers-réponses remboursables au tarif en vigueur sur simple demande par courrier à l'adresse suivante : La Revue du vin de France, 43/47, rue du Gouverneur-Général-Félix-Éboué, 92137 Issy-les-Moulineaux cedex.